



AIX en PROVENCE
LA VILLE

150 000 habitants

Aix
en provence



LA VILLE RECRUTE DES APPRENTIS

Vous avez entre 16 et 29 ans et souhaitez entrer dans la vie professionnelle par le biais de l'apprentissage. Vous recherchez une collectivité Territoriale dynamique qui vous accompagnera vers l'obtention de votre diplôme, la Ville d'Aix en Provence dans le cadre de sa politique de soutien à l'apprentissage recrute :

UN CHARGE DE DOSSIERS FINANCIERS (H/F) Pour sa Direction Ressources et Exécution Budgétaire Service Coordination Gestion Financière et Pilotage de Projets

MISSION :

Au sein de la Direction Ressources et Exécution Budgétaire, et sous la responsabilité du maître d'apprentissage, l'apprenti(e) Chargé(e) de dossiers financiers participe à l'optimisation et la réalisation budgétaire en matière de recettes de fonctionnement.

ACTIVITES :

Recettes de fonctionnement par la tarification des services publics locaux :

- Contribuer à l'élaboration et au suivi de la tarification annuelle des services publics locaux
- Proposer des scénarii d'évolution (typologie des redevables, fréquence d'utilisation des tarifs ...)
- Participer au déploiement d'un système d'informations dédié

Suivi recouvrement

- Suivi des dossiers en matière d'autorisation de poursuite et de procédure de recouvrement des recettes
- Suivi des admissions des sommes en non-valeur
- Contribuer aux les tableaux de pilotage

PROFIL REQUIS :

- **Niveau d'études préparé :** Licence
- **Secteur :** Contrôle et Pilotage des performances
- Avoir l'esprit analytique
- Disposer d'une aptitude rédactionnelle
- Etre rigoureux (se) et consciencieux (se).
- Avoir un bon relationnel
- Connaissance de la comptabilité publique
- Connaissance de l'outil informatique : Excel, Word
- Etre à l'aise avec les logiciels métier

HORAIRES : 35 h / Semaine (annualisées)

LIEU DE TRAVAIL : La Halle aux Grains – Aix en Provence

REMUNERATION :

Selon l'âge et le niveau de diplôme, entre 25% et 78% du SMIC, conformément à la législation en vigueur.

Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH) peuvent conclure un contrat d'apprentissage sans limite d'âge (Loi N°2008-1425 du 27 décembre 2008)

Adresser votre candidature (lettre de motivation, CV), **avant le 30/04/2024**, à :

Par courrier :

Mairie d'Aix en Provence
Direction Adjointe des Services Ressources
Humaines
Service Recrutement et Gestion des Postes
Hôtel de Ville
CS 30715
13616 Aix en Provence Cedex 01

Par mail :

Recrutement1@mairie-aixenprovence.fr

Informations complémentaires :

Madame MALATCHOUMY Myriam, Chargé de mission

04 42 91 88 35



AIX en PROVENCE
LA VILLE

150 000 habitants

Aix
en provence



Mme Juliette LEMAN, Gestionnaire du recrutement

04 42 91 93 05